



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

DISTRICT de MOSELLE

Réunion Plénière : du 9 Juin 2021

Présidence de séance : M. André PETTE.

Présents : Michel GOTTE et Michel WIRIG

PV 6 -Réunion classement (par téléphone).

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Réunion pour finaliser les dossiers à envoyer à la CRTIS, afin de prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

Proposition de classement des dossiers à envoyer à la CRTIS

Classement terrain

Niveau 5 sye.

Avec dossier fafa (vestiaire)

Montigny les Metz (FC Metz) plaine de jeu st symphorien nn- 57 480 02 01

AOP du 17.05.2005

Tests conformité du 19.10.2017

Confirmation niveau 5

Sarreguemines : stade de la steige -nni- 57 631 06 01

AOP du 27.04.2001

Echéance classement 07.06.2021

Petit Rederching : stade F.Spieldenner -nni-57 535 01 01

AOP du :16.12.1999

Echéance du :23.10.2010

Confirmation niveau 6

Sarreguemines : stade du Forst -nni- 57 631 07 01

Accord Préalable :

Arrosage intégré :

Folschviller: Stade Municipal 2 -nni- 57 666 01 01

La commission accuse réception d'un dossier pour la demande d'accord préalable d'une installation d'arrosage intégré sur le terrain municipal 2.

Transmis à la CRTIS pour avis

Eclairage :

Vitry sur Orne : stade Municipal -nni-57 724 01 01

La commission accuse réception d'un dossier pour la demande d'accord préalable avec modification de l'éclairage, passage en LED

Transmis à la CRTIS pour avis

FAFA

Pour permettre le versement de la subvention FAFA aux maîtres d'ouvrage dont le dossier a été accepté, la CRTIS a fait procéder à des visites de chantier :

Montigny les metz (FC Metz) : plaine de jeu st symphorien nn- 57 480 02 01-rapport fin de travaux vestiaires

André Pette
Président CDTIS